

# YAMANAGOLD

## NEWS RELEASE

### **YAMANA GOLD ANNONCE DES RÉSULTATS DE PRODUCTION ET DES FLUX DE TRÉSORERIE SOLIDES POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021; JACOBINA ET CANADIAN MALARTIC ATTEIGNENT DE NOUVEAUX SOMMETS DE PRODUCTION TRIMESTRIELLE; MINERA FLORIDA ET EL PEÑÓN AFFICHENT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS REMARQUABLES**

TORONTO (ONTARIO), le 29 juillet 2021 - YAMANA GOLD INC. (TSX : YRI; NYSE : AUY; LSE : AUY) (« Yamana » ou la « Société ») annonce aujourd'hui ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre de 2021. Les flux de trésorerie solides et la production élevée durant le trimestre ont été soutenus par la production trimestrielle la plus élevée jamais enregistrée à Jacobina et Canadian Malartic, ainsi que par les résultats trimestriels remarquables à Minera Florida et El Peñón.

Dans un autre communiqué publié aujourd'hui, la Société a fait état d'importants progrès sur la phase 2 d'expansion à Jacobina et a aussi annoncé d'excellents résultats d'exploration qui augmentent l'inventaire de ressources minérales du complexe minier et soutiennent l'expansion par étapes, mettant en lumière l'exceptionnel potentiel de croissance à long terme de Jacobina et les possibilités de prolonger davantage la durée de vie stratégique du complexe minier. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le communiqué intitulé : « Yamana Gold fait état d'importants progrès sur la phase 2 d'expansion à Jacobina et annonce d'excellents résultats d'exploration » disponible sur le site Web de la Société à l'adresse : [www.yamana.com](http://www.yamana.com).

#### **FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE**

##### **Résultats financiers - Les flux de trésorerie solides entraînent une amélioration continue des soldes de trésorerie et du bilan à l'origine de la plus récente augmentation du dividende**

- Le bénéfice net ajusté<sup>(2, 4)</sup> était de 70,7 millions \$ ou 0,07 \$ par action de base et diluée.
- Le bénéfice avant impôt de 87,3 millions \$ affiche une hausse marquée par rapport au bénéfice avant impôt de 9,7 millions \$ enregistré à la période comparative.
- Une charge comptable hors caisse d'impôt différé de 145,3 millions \$, principalement associée à une hausse des taux d'imposition en Argentine s'appliquant à certains actifs qui ne sont pas en production (nommément Suyai et MARA) a réduit le bénéfice pour la période conformément aux principes comptables, l'écart entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales nécessitant un nouveau calcul des impôts différés mais ne nécessitant pas de paiement. De futurs paiements en trésorerie en lien avec ce passif d'impôt différé ne sont pas prévus. Ceci a résulté en une perte nette<sup>(4)</sup> à des fins comptables de 43,9 millions \$ ou 0,05 \$ par action de base et diluée, bien qu'il n'y ait aucun impact en trésorerie.
- Solides flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 153,5 millions \$ et flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations nettes des éléments du fonds de roulement<sup>(2)</sup> de 167,8 millions \$, et flux de trésorerie disponibles avant le versement de dividendes et le remboursement de la dette<sup>(2)</sup> de 51,2 millions \$.
- Avec une production et des coûts conformes aux niveaux prévus pour le premier semestre de l'année, la Société anticipe une production plus importante, des coûts unitaires plus bas, et des flux de trésorerie accrus aux troisième et quatrième trimestres.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 702,0 millions \$, et crédit disponible de 750,0 millions \$, pour des liquidités disponibles totalisant environ 1,5 milliard \$. Les soldes de liquidités comprennent un montant de 223,4 millions \$ disponible pour utilisation dans le cadre du projet MARA. Le montant

(Tous les montants sont libellés en dollars américains, à moins d'indication contraire.)  
(Voir les notes en fin de texte à la fin du communiqué)

résiduel de 478,6 millions \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, en plus des liquidités et des entrées de trésorerie à venir, devrait être plus que suffisant pour financer l'intégralité des activités de la Société et atteindre ses objectifs en matière d'allocation du capital.

- Tel qu'annoncé aujourd'hui, la Société augmente son dividende annuel à 0,12 \$ par action, ce qui correspond à une hausse de près de 15 % par rapport au niveau antérieur et à une hausse cumulative de 500 % par rapport au deuxième trimestre de 2019. La hausse du dividende reflète l'amélioration des flux de trésorerie et l'augmentation des soldes de liquidités, ainsi que d'autres améliorations de la situation financière de la Société, déjà réalisées ou anticipées.

<b>(en millions de dollars US)</b>	Trois mois terminés le 30 juin	
	<b>2021</b>	2020
Flux de trésorerie nets disponibles <sup>(2)</sup>	<b>96,3 \$</b>	60,3 \$
Flux de trésorerie disponibles avant le versement de dividendes et le remboursement de la dette <sup>(2)</sup>	<b>51,2 \$</b>	38,2 \$
Diminution de la dette nette <sup>(2)</sup>	<b>22,8 \$</b>	101,1 \$

### **Résultats d'exploitation – Production record à Jacobina et Canadian Malartic, trimestres remarquables à Minera Florida et El Peñón**

- La production en onces d'équivalent or (« OEO »)<sup>(1)</sup> était de 241 341, incluant la production de 217 402 onces d'or et la production de 1,63 million d'onces d'argent.
- La production à Jacobina et Canadian Malartic a atteint des sommets inégalés pour le trimestre, avec une production totale de 47 503 et 92 106 onces d'or, respectivement.
- Minera Florida a aussi connu un trimestre remarquable, produisant 23 813 onces d'or.
- El Peñón était en avance sur le plan d'exploitation au premier semestre et se retrouve en bonne posture pour les troisième et quatrième trimestres puisqu'environ 57 % de la production annuelle du site minier est prévue durant ces trimestres.
- Cerro Moro a produit 25 313 OEO<sup>(1)</sup>, pour une progression significative par rapport à la production de 15 451 OEO<sup>(1)</sup> enregistrée l'année précédente.
- La Société est toujours bien placée pour atteindre ses objectifs ciblés pour l'année de produire 1 000 000 OEO<sup>(1)</sup>, étant soutenue par la forte lancée de Jacobina, Canadian Malartic et Minera Florida, et par le deuxième semestre solide anticipé à El Peñón et Cerro Moro, tel qu'indiqué antérieurement.
- Les coûts décaissés<sup>(2)</sup> et les coûts de maintien tout compris (« CMTC »)<sup>(2)</sup> se sont établis à 720 \$ et 1 081 \$ par OEO<sup>(1)</sup>, respectivement, ce qui est conforme aux niveaux prévus.
- Les coûts pour l'année en cours sont dans les niveaux prévus ou un peu mieux, étant minimalement affectés par les pressions inflationnistes. La Société s'attend à ce que ses coûts par OEO<sup>(1)</sup> s'améliorent au deuxième semestre de l'année, puisqu'une production plus élevée est prévue. Les pressions inflationnistes ne se sont pratiquement pas fait sentir, bien que récemment la Société a commencé à observer des pressions inflationnistes à l'égard de certains consommables, notamment l'acier, ce qui a un effet sur le coût des corps de broyage, des prix plus élevés pour le diesel et d'autres produits dérivés du pétrole, ainsi que des prix plus élevés pour le nitrate d'ammonium ce qui a un impact sur le coût des explosifs, ainsi que d'autres éléments moins importants. Ces prix plus élevés, ainsi que les taux de change plus élevés que ceux réalisés en début d'année, auront vraisemblablement un impact sur les coûts et contrebalanceront en partie les diminutions des coûts par OEO<sup>(1)</sup> résultant de la production plus importante du deuxième

semestre de l'année s'ils devaient persister pour le reste de l'année 2021. Pour le moment, bien que la Société soit d'avis qu'il est raisonnable de supposer que certaines de ces pressions inflationnistes persisteront pour le reste de l'année, leur impact sur la structure de coûts de la Société reste incertain mais ne devrait pas être significatif.

### Santé, sécurité et développement durable

- Le taux de blessures à déclarer totales de la Société était de 0,58<sup>(5)</sup> pour les six premiers mois de 2021.
- Notre stratégie d'action contre les changements climatiques a progressé durant le trimestre grâce aux travaux visant à établir l'année de référence et la compilation des données en vue de l'élaboration de scénarios de réduction des émissions.
- La Société s'est classée au 31<sup>e</sup> rang des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada selon le palmarès établi par le magazine Corporate Knights et au 1<sup>er</sup> rang parmi les sociétés minières canadiennes. Ce palmarès est établi en fonction de l'évaluation de 8 paramètres environnementaux, 5 paramètres sociaux, 6 paramètres de gouvernance et 3 facteurs économiques.
- La Société a publié son rapport annuel sur les enjeux d'importance (*Material Issues Report*) et son rapport annuel GRI (*Global Reporting Initiative*) en juin. Ces rapports couvrent une variété de sujets liés au développement durable et présentent des données détaillées sur la solide performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de la Société.

### Sommaire de certains éléments hors caisse et autres éléments inclus dans la perte nette<sup>(4)</sup>

(en millions de dollars US, à l'exception des montants par action; les totaux pourraient ne pas correspondre à la somme des composantes puisque les montants ont été arrondis)	Trois mois terminés le 30 juin	
	2021	2020
Pertes de change latentes et réalisées <sup>(4)</sup>	9,1 \$	7,0 \$
Paiements fondés sur des actions/évaluation à la valeur du marché des unités d'actions différées	1,2 \$	23,6 \$
Gains découlant de l'évaluation à la valeur du marché des contrats dérivés, des placements et d'autres actifs	(0,3 \$)	(2,3 \$)
Gain à l'abandon de la méthode comptable de la mise en équivalence	(9,2 \$)	—
Coûts de suspension temporaire, de mise en veille et autres coûts additionnels résultant de la COVID-19	12,7 \$	19,2 \$
Autres provisions, dépréciations et ajustements <sup>(4)</sup>	5,3 \$	5,5 \$
Impôt hors caisse sur les (gains latents) pertes latentes de change	(13,4 \$)	11,8 \$
Incidence fiscale des ajustements <sup>(4)</sup>	(1,5 \$)	(11,3 \$)
Ajustements fiscaux non récurrents <sup>(4)</sup>	110,7 \$	9,8 \$
<b>Total des ajustements<sup>(4)</sup> (i)</b>	<b>114,6 \$</b>	<b>63,3 \$</b>
<b>Total des ajustements – augmentation du bénéfice<sup>(4)</sup> par action</b>	<b>0,12 \$</b>	<b>0,07 \$</b>

(i) Pour les trois mois terminés le 30 juin 2021, l'ajustement de la perte nette<sup>(4)</sup> correspond à une augmentation de 114,6 millions \$ (augmentation de 63,3 millions \$ en 2020).

Le bénéfice avant impôt de 87,3 millions \$ a augmenté significativement par rapport au bénéfice avant impôt de 9,7 millions \$ enregistré à la période comparative. Une charge comptable d'impôt différé hors

caisse de 145,3 millions \$, principalement associée à une hausse des taux d'imposition en Argentine s'appliquant à certains actifs qui ne sont pas en production (notamment Suyai et MARA) a réduit le bénéfice pour la période en vertu des principes comptables, l'écart entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales nécessitant un nouveau calcul des impôts différés mais ne nécessitant pas de paiement. De futurs paiements en trésorerie en lien avec ce passif d'impôt différé ne sont pas prévus. La perte nette<sup>(4)</sup> de 43,9 millions \$ ou 0,05 \$ par action de base et diluée, comparativement à une perte nulle ou nulle par action de base et diluée au trimestre comparatif de l'année précédente, a été affectée par des éléments d'impôt hors caisse de 110,7 millions \$ attribuables aux actionnaires de Yamana Gold Inc., découlant principalement des changements des taux d'imposition susmentionnés. Les éléments à l'origine de l'ajustement de 114,6 millions \$<sup>(4)</sup>, qui de l'avis de la direction ne sont pas nécessairement représentatifs des opérations courantes et en cours, et qui pourraient être utilisés pour ajuster ou rapprocher les modèles des estimations consensuelles, ont eu pour effet de réduire la dette nette<sup>(4)</sup> pour la période courante.

## **MISE À JOUR DES SITES MINIERS**

### **Canadian Malartic**

Canadian Malartic a connu un deuxième trimestre exceptionnel, produisant au-delà de ce qui avait été prévu en raison des teneurs et des taux de récupération plus élevés associés au minerai extrait dans les profondeurs de la fosse Malartic. Tout au long de l'année 2021, la mine poursuivra sa transition de la fosse Malartic à la fosse Barnat. Canadian Malartic devrait avoir terminé le forage et le dynamitage topographiques à Barnat tel que prévu au troisième trimestre de 2021, tandis que le retrait du mort-terrain a été complété au premier trimestre tel que planifié. La Société s'attend à réaliser davantage de découverte que les années antérieures en lien avec Barnat, mais cette augmentation de la découverte devrait se normaliser au cours des années subséquentes. Par ailleurs, la Société entreprend le recul des parois de la fosse, requis pour aller chercher les onces optimisées en vertu de l'aménagement révisé de la fosse à ciel ouvert, qui s'est soldé par une augmentation d'environ 150 000 onces des réserves minérales d'or selon notre quote-part de 50 %.

### **Jacobina**

Jacobina a dépassé les niveaux prévus dans son plan de production et a enregistré un nouveau record de production d'or trimestrielle, à 47 503 onces pour le deuxième trimestre. Le débit de traitement à l'usine était nettement supérieur aux niveaux prévus pour le trimestre, tandis que les taux de récupération et les teneurs étaient conformes au plan. Le traitement s'est effectué à un taux moyen de 7 500 tonnes par jour (« tpj ») en mai et à environ 7 200 tpj pour le deuxième trimestre en entier, en hausse de 5 % par rapport au trimestre précédent.

Durant le premier trimestre, un nouveau concentrateur Falcon et une banque de cyclones ont été installés, tandis qu'un autre concentrateur Knelson a été installé sur la ligne de broyage 2 au deuxième trimestre. D'autres initiatives visaient à augmenter le diamètre du pipeline qui alimente le parc à résidus miniers de 10 pouces à 16 pouces, afin de réduire la pression dans les tuyaux et ainsi augmenter la capacité nominale. Le débit de traitement pour le reste de l'année devrait augmenter à des taux supérieurs à ceux enregistrés au deuxième trimestre, à environ 7 500 tpj, ce qui correspond à la limite opérationnelle permise.

Par ailleurs, l'équipe de traitement à Jacobina a continué de peaufiner le déroulement des opérations à l'usine, en optimisant l'ouverture des concasseurs et les dimensions des cribles pour réduire la granulométrie du matériel d'alimentation des broyeurs à boulets, ce qui a eu pour effet d'améliorer la

performance de broyage. De plus, une nouvelle combinaison de blindages et de boulets de broyage a permis d'accroître le débit de traitement sans modifier la granulométrie de broyage.

## **Cerro Moro**

La production d'OEO<sup>(1)</sup> à Cerro Moro au deuxième trimestre était de 25 313, incluant une production d'or de 14 488 onces et une production d'argent de 736 823 onces, pour une hausse significative comparativement aux 15 451 OEO<sup>(1)</sup> produites à la même période l'an dernier. Durant une période de conditions météorologiques difficiles limitant les déplacements au site et ayant un impact sur les changements de quarts, la Société a procédé à certaines améliorations du site touchant la santé, la sécurité et d'autres aspects, qui étaient initialement prévues pour le deuxième semestre mais dont le site minier pourra bénéficier au cours des prochains trimestres. L'ouverture d'un plus grand nombre de fronts de taille et la transition, à l'usine, vers une plus grande proportion de minerai souterrain, à des teneurs plus élevées que le minerai provenant de la fosse, se sont poursuivies durant le trimestre, les contributions de Zoe prenant de plus en plus d'importance. Cette tendance se poursuivra tout au long du deuxième semestre de 2021 et la majeure partie du minerai acheminé à l'usine proviendra des zones Escondida Far West, Zoe, Escondida Central et Escondida West.

La Société s'attend à une production d'or plus importante au deuxième semestre de l'année, ainsi qu'à une augmentation de la teneur. Au cours de la dernière année, Cerro Moro a optimisé les opérations à l'usine de traitement pour augmenter le débit quotidien à environ 1 100 t/j, tel qu'observé au premier trimestre. Le développement linéaire s'est poursuivi à la mine durant le trimestre et continuera de s'améliorer tout au long de l'année, soutenant davantage le profil de production beaucoup plus important pour le deuxième semestre de 2021.

La Société évalue la possibilité de construire une installation de lixiviation en tas comme alternative de traitement à plus faible coût, qui faciliterait le traitement des réserves minérales à plus basse teneur et prolongerait potentiellement la durée de vie de la mine. L'évaluation vient tout juste d'être amorcée et une étude préliminaire a été complétée, tandis que des essais métallurgiques en laboratoire sont présentement en cours. Yamana a soumis 8 échantillons de 800 kg chacun à un laboratoire réputé au Canada en vue de procéder à des essais en colonnes, pour évaluer le potentiel de récupération par lixiviation en tas pour la minéralisation filonienne située près de la surface. Des échantillons ont été prélevés sous forme de quarts de carottes de forages antérieurs et d'échantillons du socle rocheux prélevés à la scie dans des tranchées en surface. Les résultats préliminaires après 81 jours de lixiviation ont été présentés et cinq des zones testées ont livré des résultats suggérant que des taux de récupération de plus de 70 % pouvaient être atteints. Les études se poursuivent et les résultats complets, incluant la consommation de réactifs et l'effet de la granulométrie sur le taux de récupération, seront publiés d'ici la fin de l'année. Les résultats indiquent un bon potentiel de traiter par lixiviation le matériel filonien oxydé situé près de la surface, les zones d'oxydes hypogènes (hématite) et certaines veines aurifères à faible teneur en sulfures. À la suite des résultats positifs des essais métallurgiques préliminaires, Yamana a planifié un programme de forage ciblé dans le but de définir un inventaire de 5 millions de tonnes pouvant être traité par lixiviation en tas d'ici la fin de l'année 2022. Au premier semestre de 2021, Yamana a aussi réalisé une étude préliminaire pour une possible expansion de l'usine en utilisant une configuration de comminution consommant moins d'énergie. L'étude indique que le débit de traitement de l'usine pourrait potentiellement être doublé à environ 2 200 t/j moyennant des investissements modestes, ce qui aurait pour effet de réduire sensiblement les coûts de traitement par tonne. Au deuxième semestre de l'année, Yamana entreprendra des essais métallurgiques pour confirmer l'hypothèse de l'étude préliminaire avant d'avancer à la prochaine étape d'ingénierie.

## El Peñón

El Peñón a connu un deuxième trimestre solide, avec une production d'OEO<sup>(1)</sup> de 52 607, incluant une production d'or de 39 492 onces et une production d'argent de 891 255 onces, comparativement à 47 925 OEO<sup>(1)</sup> produites à la même période l'année précédente. Les zones à plus haute teneur des secteurs La Paloma, Quebrada Colorada Sur et Pampa Campamento Deep entreront en production au deuxième semestre de l'année, contribuant ainsi à la production plus élevée planifiée aux troisième et quatrième trimestres. La Société a observé des teneurs élevées à El Peñón en juin, à 4,29 g/t d'or et 117,8 g/t d'argent. Ces teneurs sont supérieures à celles prévues au plan d'exploitation et tendent vers les teneurs plus élevées qui sont anticipées de façon plus continue pour le troisième et le quatrième trimestres de l'année. La Société s'attend à un deuxième semestre solide en 2021, où 57 % de la production d'or et d'argent de l'année sera générée à El Peñón. La première étape menant à l'objectif ultime de tirer profit de la capacité de traitement existante du complexe minier et d'accroître la production consiste à établir de nouveaux secteurs d'abattage minier pour accroître la production minière. Le développement des secteurs La Paloma, Quebrada Colorada Sur et Pampa Campamento Deeps est une composante importante de cette stratégie, et le fait d'avoir accès à ces nouveaux secteurs procurera une plus grande marge de manœuvre au niveau des activités minières.

## Minera Florida

Minera Florida a connu un bon deuxième trimestre, avec une production plus élevée que prévue et supérieure à la production de l'année précédente. Le développement linéaire avance à bon train, plus rapidement que prévu, en lien avec la stratégie de la mine visant à améliorer la flexibilité, et les résultats d'exploration continuent de démontrer la présence d'extensions des secteurs minéralisés identifiés et de nouvelles découvertes. Les résultats positifs découlent principalement du nombre plus important de tonnes traitées, résultant surtout des gains de productivité continus grâce aux contributions des zones minières à Pataguas et Don Leopoldo, et du traitement de tonnes provenant des stocks de minerai à plus basse teneur. La Société s'affaire maintenant à réactiver et à optimiser des cheminées à minerai qui avaient été mises hors service; deux des cheminées à minerai visées ont maintenant été remises en service et la construction d'une troisième cheminée à minerai à Satellite Fantasma-Polvorin devrait commencer en août. Ces cheminées à minerai devraient permettre de réduire davantage les distances de halage et d'accroître la marge de manœuvre opérationnelle résultant de l'ajout de routes de halage. Les initiatives en cours visant à améliorer la durée des cycles de développement ont maintenant permis d'accélérer le développement souterrain au-delà des taux antérieurs de 1 200 à 1 300 mètres par mois, atteignant 1 344 mètres en juin, moyennant des coûts unitaires plus bas, permettant d'accéder plus rapidement à de nouveaux niveaux de production et d'ouvrir d'autres secteurs à l'extraction minière. L'internalisation des activités minières, l'optimisation en cours du réseau de halage, et le dépôt accru des stériles de développement dans les vides souterrains permettront d'améliorer la productivité minière à l'avenir. Un examen de l'usine de traitement au premier trimestre a permis d'identifier plusieurs opportunités d'améliorer la récupération et de réduire les coûts d'exploitation. La direction s'affaire présentement à prioriser ces opportunités, en ciblant les initiatives qui pourront être mises en œuvre rapidement moyennant des investissements minimes.

Dans le cadre des perspectives sur un horizon de 10 ans, l'étude visant à éliminer les goulots d'étranglement à l'usine et la préparation de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (« EIES ») progressent tel que prévu, dans le but d'augmenter le débit de traitement de 74 500 à 100 000 tonnes par mois, ce qui permettrait d'augmenter la production d'or annuelle à environ

120 000 onces. Les études préliminaires indiquent que la capacité de l'usine de traitement pourrait être augmentée à environ 90 000 tonnes par mois en faisant des ajustements marginaux. Une mise à niveau du circuit de concassage serait nécessaire toutefois pour arriver à traiter 100 000 tonnes par mois.

## **PROJETS DE CONSTRUCTION, DE DÉVELOPPEMENT ET PROJETS AVANCÉS**

### **L'optimisation par étapes à Jacobina nécessite des investissements moins importants**

Tel qu'annoncé dans un communiqué distinct publié aujourd'hui, la Société a réalisé d'importants progrès sur la phase 2 d'expansion qui vise à augmenter le débit de traitement à 8 500 t/j et accroître la production à 230 000 onces par année. L'annonce d'aujourd'hui inclut aussi une mise à jour d'exploration très positive pour Jacobina qui soutient l'expansion par étapes, mettant en lumière l'exceptionnel potentiel de croissance à long terme de Jacobina et les possibilités de prolonger davantage la durée de vie stratégique du complexe minier.

Ce succès résulte d'une approche simplifiée adoptée pour la phase 2 d'expansion, laquelle sera réalisée en procédant à l'élimination progressive des goulots d'étranglement à l'usine de traitement et dans le système de gestion des résidus miniers, en combinaison avec des améliorations opérationnelles, sans nécessiter l'installation d'un broyeur à boulets supplémentaire. Cette approche s'inscrit dans la continuité de la stratégie qui a fait le succès de Jacobina d'un trimestre à l'autre depuis plusieurs années, réduit considérablement les dépenses en immobilisations requises, améliore l'efficacité énergétique, et réduit le risque associé au projet. Les dépenses en immobilisations devraient donc être nettement moins importantes que l'investissement initialement estimé dans le cadre de l'étude de pré faisabilité de la phase 2, pour un montant qui ne devrait pas dépasser les 15 à 20 millions \$. Sous réserve d'obtenir toutes les modifications requises aux permis, Jacobina commencerait à traiter le minerai au nouveau taux envisagé en phase 2 d'ici le deuxième semestre de 2023.

Tel qu'annoncé antérieurement dans le cadre des perspectives de la Société sur un horizon de 10 ans, Yamana évalue la possibilité de poursuivre l'expansion de Jacobina afin d'augmenter le débit de traitement à 10 000 t/j, dans le cadre d'une éventuelle phase 3. Maintenant que la phase 2 d'expansion est en cours avec un processus simplifié et des dépenses en immobilisations réduites, la Société se tourne maintenant vers la phase 3 d'expansion dans le cadre d'un plan exhaustif qui vise à arrimer l'usine de traitement, la mine souterraine, la stratégie de gestion des résidus et les permis, tout en gérant les dépenses en immobilisations et les flux de trésorerie.

Pour de plus amples détails, veuillez consulter le communiqué intitulé : « Yamana Gold fait état d'importants progrès sur la phase 2 d'expansion à Jacobina et annonce d'excellents résultats d'exploration » disponible sur le site Web de la Société au : [www.yamana.com](http://www.yamana.com).

### **Mise à jour du projet Wasamac et décision de développement positive**

Le 19 juillet 2021, la Société a annoncé les résultats de plusieurs études portant sur le projet Wasamac, entièrement détenu par la Société et situé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec, Canada, ayant pour but de corroborer les évaluations diligentes effectuées par la Société lors de l'achat du projet Wasamac au début de l'année 2021 et de mettre à jour l'étude de faisabilité historique. Ces études ont permis de mettre à jour les aspects techniques et financiers de base du projet Wasamac qui sous-tendent maintenant la décision de faire progresser le projet jusqu'à la production. Les résultats de toutes les études sont conformes aux conclusions tirées par la Société dans le cadre de ses évaluations

diligentes en lien avec l'acquisition de Wasamac et dans certains cas, donnent des résultats encore plus intéressants que les conclusions de ces évaluations. Le projet Wasamac améliore le profil de croissance à long terme de la Société avec un projet aurifère de haut niveau situé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec, où Yamana possède déjà de l'expérience et une grande expertise technique et opérationnelle.

Yamana s'attend à recevoir tous les permis et les certificats d'autorisation requis pour la construction du projet d'ici au troisième trimestre de 2024. La période de construction, jusqu'à la mise en service de l'usine de traitement, est estimée à environ deux ans et demi, avec la mise en service du concasseur souterrain et du système de convoyeurs prévue six mois plus tard. Selon l'échéancier, le début de la production d'or est prévu au quatrième trimestre de 2026, et la production commerciale débiterait au quatrième trimestre de 2027, toutefois la Société a déjà identifié des possibilités d'améliorer la période d'accroissement de la production et de réduire la période de construction de l'usine de traitement, ce qui améliorerait sensiblement le profil de production du scénario de base envisagé dans l'étude de faisabilité. Pour accroître le degré de confiance envers les hypothèses métallurgiques et géomécaniques, Yamana envisage la recommandation de procéder à un échantillonnage en vrac souterrain, qui pourrait commencer plus tôt avec un permis environnemental distinct. L'échantillon en vrac nécessiterait un accès par rampe à la minéralisation souterraine. Dans le cadre des études, les éléments d'optimisation suivants ont été mis en lumière :

- Réserves minérales de 1,91 million d'onces d'or à une teneur en or moyenne inchangée de 2,56 g/t pour une durée de vie initiale de 10 ans.
- Croissance rapide de la production dans la première année, suivi par une production d'or soutenue d'environ 200 000 onces par année pendant au moins les quatre années suivantes. En incluant la phase de rodage, la production annuelle moyenne pour les cinq premières années d'exploitation serait d'environ 184 000 onces.
- Production d'or moyenne sur la durée de vie de la mine (*Life of Mine* ou « LOM ») de 169 000 onces par année à un débit de traitement moyen de 7 000 t/j.
- Optimisation des méthodes d'abattage et de la séquence d'exploitation minière, utilisant une combinaison de chantiers longitudinaux et transverses avec remblai en pâte, donnant lieu à un taux de production plus élevé, une réduction de la dilution et une réduction de 26 % du nombre de mètres de développement requis sur la durée de vie de la mine.
- Les dépenses en immobilisations initiales prévues, totalisant environ 416 millions \$, restent relativement modestes pour une mine souterraine produisant à 7 000 t/j. La Société a procédé à des vérifications diligentes très poussées avant de faire l'acquisition de Wasamac et a identifié plusieurs possibilités d'optimisation et pistes d'amélioration; les études mises à jour ont confirmé les différentes opportunités d'optimisation.
- La Société planifie financer entièrement le développement à même ses liquidités et ses flux de trésorerie disponibles.
- Les dépenses en immobilisations de maintien totales sur la durée de vie de la mine sont estimées à 318 millions \$ et seront principalement affectées au développement minier souterrain et à l'équipement mobile.
- Les coûts décaissés<sup>(2)</sup> et les CMTC<sup>(2)</sup> sur la durée de vie de la mine, de 640 \$ par once et de 828 \$ par once respectivement, restent bien en-deçà des coûts moyens de la Société, reflétant l'application d'hypothèses de coût plus prudentes afin de réduire le risque associé au projet et s'aligner avec les coûts de référence des autres sites miniers de Yamana.
- Paramètres économiques robustes pour le projet, incluant une valeur actualisée nette (« VAN ») de 254 millions \$ avec un taux de rendement interne (« TRI ») après impôt de 16,1 % à un prix de

1 550 \$ par once d'or, et une VAN de 470 millions \$ et un TRI après impôt de 24 % selon un prix de l'or à 1 850 \$ par once d'or, en se basant sur les réserves minérales excluant le futur potentiel de croissance lié aux perspectives d'exploration encourageantes.

- En 2028, la production d'or annuelle moyenne de Yamana au Québec, en incluant la production de Wasamac et du projet souterrain Odyssey à Canadian Malartic, grimperait à environ 450 000-500 000 onces et resterait à ces niveaux jusqu'en 2035.
- Wasamac est conçue comme une mine souterraine moderne, avec une petite empreinte et des infrastructures minimales au sud de la route 117. Les résidus miniers seront déposés sous terre sous forme de remblai en pâte et dans un parc à résidus situé à environ six kilomètres au nord-ouest de l'usine de traitement, sous la forme d'un empilement à sec de résidus filtrés.
- Utilisation d'un convoyeur souterrain, d'équipement minier électrique et de ventilateurs à haut rendement afin de minimiser les émissions de carbone, et d'autres projets d'électrification seront envisagés si de nouvelles technologies deviennent commercialement disponibles d'ici à ce que le projet soit mis en œuvre.
- Le fait d'utiliser un convoyeur plutôt que des camions au diesel pour transporter le minerai jusqu'en surface permet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 2 200 tonnes par an, soit l'équivalent de retirer 500 voitures de la circulation. Sur la durée de vie de la mine, la Société s'attend à une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 20 000 tonnes.

Il existe un excellent potentiel pour de futurs succès d'exploration significatifs et pour la conversion des ressources minérales puisque le gisement Wasamac reste ouvert en profondeur et latéralement. Une campagne de forage intercalaire et d'exploration est planifiée afin de générer de nouvelles réserves minérales, qui pourraient potentiellement permettre de soutenir un taux de production de 200 000 onces sur une longue période et d'envisager une durée de vie stratégique de plus de 15 ans. Les plans préliminaires prévoient 120 000 mètres de forage en 2021 et 2022, avec un budget de 15 millions \$ pour la période de deux ans.

Enfin, il existe d'autres possibilités d'optimisation et d'augmentation de la durée d'exploitation par la conversion accrue de ressources minérales en réserves minérales dans le cadre des travaux d'ingénierie, particulièrement autour des zones d'exploitation historiques, l'utilisation de la pleine capacité nominale de 7 500 t/j qui permettrait d'accroître la production d'or annuelle, d'autres forages et essais métallurgiques qui seront effectués pour évaluer la possibilité d'augmenter la récupération de l'or en procédant à l'installation d'un circuit de flottation et de lixiviation du concentré, et des opportunités d'accélérer le plan d'exécution du projet afin de devancer le début de la production d'or. Les futurs programmes de forage intercalaire incluront des analyses pour l'argent, ce qui pourrait potentiellement améliorer les paramètres économiques du projet et réduire les CMT<sup>(2)</sup>.

### **Acquisition des propriétés Francoeur, Arntfield et Lac Fortune**

Le 21 juin 2021, la Société a conclu une entente d'achat définitive visant l'acquisition des propriétés Francoeur, Arntfield et Lac Fortune auprès d'Entreprises Minières Globex inc. (« Globex »). La propriété Francoeur est adjacente au projet Wasamac de Yamana et couvre l'extension vers l'ouest de la zone de cisaillement Wasa. Cette acquisition permet d'ajouter six kilomètres d'étendue latérale très favorable aux efforts d'exploration visant à accroître les ressources globales à proximité d'un actif majeur et à prolonger la durée de vie de la mine Wasamac.

Les propriétés couvrent également plusieurs producteurs d'or historiques situés le long de la zone de cisaillement et, nonobstant la production antérieure, l'exploration s'appuiera sur une base de

données de forage historiques comptant 1 024 sondages, en forant plusieurs cibles à fort potentiel avec des intersections aurifères significatives situées à l'extérieur des secteurs historiquement exploités, de même qu'en augmentant l'étendue des ressources minérales connues. La production historique à Wasamac, Francoeur et Arntfield totalise plus de 720 000 onces d'or, Francoeur et Arntfield contribuant des onces à des teneurs respectives de 6,2 g/t et 4 g/t d'or.<sup>(6)</sup> De plus, Francoeur dispose actuellement de ressources minérales historiques d'environ 66 600 onces d'or à une teneur de 6,5 g/t d'or dans les catégories mesurées et indiquées. La minéralisation exposée dans des tranchées récemment excavées par Globex le long de la zone de cisaillement Wasa est de nature très similaire à la minéralisation des ressources à Wasamac, indiquant un fort potentiel d'exploration sur la propriété. Compte tenu de la proximité à la mine Canadian Malartic d'un autre bloc acquis dans le cadre de la transaction, lequel englobe plusieurs intersections de forage historiques positives, un transfert potentiel au programme d'exploration du partenariat général Canadian Malartic est envisagé, ce qui aurait pour effet de réduire légèrement le coût d'acquisition pour la Société.

### **Le projet Odyssey progresse dans les délais prévus**

La Société et son partenaire ont annoncé une décision de construction positive à l'égard du projet Odyssey à Canadian Malartic le 11 février 2021.

La Société et son partenaire notent que plusieurs processus clés et travaux progressent tel que prévu :

- L'excavation et le grattage du mort-terrain ont été complétés en préparation pour la construction du puits de production et du chevalement.
- Le développement de la rampe souterraine se déroule plus rapidement que prévu, avec environ 764 mètres linéaires de développement maintenant terminés en 2021 (1 587 mètres linéaires au total). Le développement de la rampe d'exploration devrait s'échelonner sur une période d'environ deux ans, et la première plateforme de forage sera établie au début du mois de juillet.
- Le développement de la rampe souterraine se déroule plus rapidement que prévu.
- L'accroissement des ressources humaines affectées au projet Odyssey progresse tel que prévu, avec plus de 200 employés et entrepreneurs embauchés pour s'acquitter de différentes tâches au niveau du développement minier, de la construction en surface et du développement des ressources.
- Le processus d'obtention des permis avance tel que prévu, et l'approbation permettant de construire en 2021 la voie de virage à gauche sur la route provinciale 117 a été signée par le ministre. La construction est présentement en cours et devrait être complétée d'ici la fin de l'année. L'analyse des modifications apportées au décret et les baux miniers font présentement l'objet de discussions avec les autorités concernées.
- Durant le deuxième trimestre, la construction du collet du puits a été complétée, et des progrès ont été faits sur l'ingénierie du chevalement et de la salle des treuils, de l'usine de remblai en pâte, de la ligne de transmission et la sous-station électrique, et de l'atelier/entrepôt en surface. Il est prévu de débiter la construction du chevalement et de la salle des treuils au troisième trimestre de 2021.
- L'approvisionnement a bien progressé au cours du trimestre, les principaux faits saillants étant l'achat du treuil de creusage, l'octroi du contrat pour le treuil auxiliaire, et le lancement d'appels d'offres pour le treuil de service et le treuil de production. Finalement, les premières soumissions dans le cadre de l'appel d'offres pour la flotte d'équipement mobile souterrain ont été reçues et sont en train d'être analysées.

Lorsque Canadian Malartic amorcera la transition de l'exploitation minière de la fosse à la mine souterraine, la production souterraine compensera une proportion importante de la baisse correspondante de la production à ciel ouvert. La production issue des activités minières dans la fosse de 2021 à 2028 devrait s'établir à environ 3,9 millions d'onces (sur une base de 100 %) avec une production annuelle diminuant

graduellement d'année en année pour s'établir à environ 123 000 onces (sur une base de 100 %) d'ici 2028. La production souterraine débutera en 2023 et augmentera d'année en année, contribuant environ 932 000 onces (sur une base de 100 %) durant la période de construction de 2023 à 2028—moyennant des coûts décaissés<sup>(2)</sup> de 800 \$ l'once—incluant environ 385 000 onces (sur une base de 100 %) d'ici 2028.

Le produit net de la vente des 932 000 onces (sur une base de 100 %) de production souterraine permettrait de réduire sensiblement le financement requis à l'externe pour la construction du projet Odyssey ce qui, en utilisant comme hypothèse le prix de l'or utilisé dans l'analyse financière du projet de 1 550 \$ l'once, réduirait de moitié les besoins en financement projetés du projet.

### **Le projet MARA continue de progresser**

Le projet en coentreprise MARA, détenu par la Société (56,25 %), Glencore International AG (25 %) et Newmont Corporation (18,75 %), continue de dialoguer avec les communautés locales et les parties prenantes et d'avancer l'étude de faisabilité et le processus d'obtention des permis du projet. L'étude de faisabilité, laquelle comportera des estimations révisées des réserves minérales, de la production et des coûts associés au projet, est réalisée sous la supervision du comité technique composé de représentants des trois sociétés partenaires. Les principaux résultats techniques sont attendus au cours de l'année 2021, et la Société remarque qu'une proportion importante du contenu de l'étude de pré-faisabilité était déjà du niveau d'une étude de faisabilité, principalement en raison de la transaction d'intégration. Le rapport complet de l'étude de faisabilité et le dépôt de l'EIES devraient être finalisés vers la fin de 2022.

Après l'obtention de tous les permis requis des autorités respectives et la tenue de séances de consultation sociale et de participation citoyenne, le projet MARA a débuté les activités sur le site. Les travaux ont continué de progresser durant le trimestre, incluant des études environnementales du milieu d'accueil et de l'échantillonnage, ainsi que des études géotechniques, hydrogéologiques et autres activités techniques sur le terrain. Le programme de forage métallurgique sur le site d'Agua Rica avance à bon train, avec 1 410 mètres en 7 sondages complétés à la fin du deuxième trimestre, et les autres sondages seront complétés au début du troisième trimestre. Les activités de forage se poursuivront avec le programme géotechnique en appui à l'étude de faisabilité, et la Société révisé actuellement un programme de forage de délimitation et d'expansion des ressources prévu dans les derniers mois de l'année. Des essais métallurgiques visant à confirmer les connaissances actuelles, réalisés avec de nouveaux échantillons récemment prélevés, sont en cours à deux laboratoires réputés en Colombie-Britannique, au Canada.

Le projet MARA mise sur le traitement du minerai de la mine Agua Rica à l'usine de traitement d'Alumbrera dans la province de Catamarca en Argentine. Ce concept pour le projet minimise l'empreinte environnementale du projet, en respect des préoccupations soulevées par les intervenants locaux, et MARA est envisagé comme une mine de cuivre-or à faible coût d'une longévité de plusieurs décennies, dont la production annuelle au cours des 10 premières années serait de 556 millions de livres d'équivalent cuivre et la production annuelle sur la durée d'exploitation serait de 469 millions de livres d'équivalent cuivre sur une base de 100 %. MARA sera l'un des 25 plus grands producteurs de cuivre au monde une fois en production, et est un projet avec l'une des plus faibles intensités capitalistiques dans l'industrie mondiale du cuivre. Le projet MARA représente à la fois une belle occasion de valeur stratégique et un solide projet de développement et de croissance, que la Société a l'intention de continuer à faire progresser à travers les étapes du développement et de la réalisation de valeur, par l'entremise de la participation majoritaire de Yamana dans le projet.

## **AUTRES INITIATIVES STRATÉGIQUES, D'OPTIMISATION ET DE MONÉTISATION**

En complément de l'avancement des opportunités d'exploration à l'interne, la Société considèrera l'acquisition d'actifs ou de sociétés à des étapes de développement précoce qui cadrent bien avec ses objectifs en matière d'allocation du capital et de résultats financiers, les juridictions où elle est déjà présente, et son expertise géologique et opérationnelle. De telles opportunités pourraient typiquement être financées à même les ressources internes, atteindre des niveaux de rendement qui dépassent largement le coût de l'investissement requis, et répondraient aux exigences minimales de la Société en termes d'inventaires de réserves minérales et de ressources minérales, de durée de vie et de production annuelle. De plus, la préférence serait accordée aux caractéristiques géologiques et opérationnelles où la Société a identifié une certaine expertise et d'excellentes possibilités d'appréciation. De telles opportunités permettraient aussi d'augmenter une présence régionale existante ou de tendre vers cet objectif à plus long terme. Bien que la Société ait un portefeuille établi de projets de croissance organique couvrant différents degrés d'avancement, la Société juge qu'il est aussi prudent de considérer les opportunités qui permettraient d'augmenter sa présence régionale dans des juridictions de qualité, offrant des possibilités de synergies géologiques et opérationnelles et des similitudes avec son portefeuille actuel d'actifs. La récente acquisition, par la Société, de plusieurs propriétés adjacentes au projet Wasamac auprès de Globex illustre bien cette stratégie.

De temps à autre, la stratégie de la Société implique aussi de prendre des participations dans des sociétés intéressantes. Plusieurs raisons peuvent motiver ce choix, par exemple la vente de certains actifs en contrepartie d'actions ou dans d'autres cas, à la suite d'un placement pour garnir son portefeuille d'investissement. Les actions de Redevances Nomad détenues par Yamana sont un exemple du premier cas. Un placement peut aussi donner à la Société l'occasion de faire une évaluation plus approfondie des opportunités associées. Normalement, ces placements sont détenus pour la durée d'un cycle, bien que dans certains cas, ils sont plutôt traités comme tout autre investissement du portefeuille. L'acquisition par la Société de 24 millions d'actions d'Ascot Resources Ltd (« Ascot ») durant le trimestre, correspondant à 6,4 % des actions en circulation, pour une contrepartie totale de 16,5 millions \$, est un exemple du deuxième scénario. En lien avec sa stratégie d'investissement, la Société détient aussi des intérêts dans d'autres sociétés d'exploration au Canada, notamment au Québec et en Colombie-Britannique, parmi d'autres régions d'intérêt.

## **PROGRAMME D'EXPLORATION GÉNÉRATIVE**

Durant le deuxième trimestre, les travaux de forage d'exploration et autres travaux de terrain ont continué de s'intensifier dans la plupart des juridictions suivant une meilleure gestion des restrictions liées à la COVID-19 et les campagnes de vaccination ayant permis de prendre le dessus face à la propagation de la COVID-19. Les activités de forage se sont poursuivies au Brésil, à Lavra Velha, Jacobina Norte et sur la découverte São Francisco à Borborema, tandis qu'un premier programme de forage d'exploration a été amorcé vers la fin du trimestre sur la propriété Colier. L'exploration au Chili durant le trimestre incluait des travaux en surface sur des projets de stade précoce près de la mine El Peñón et ailleurs en vue des programmes de vérification préliminaire par forage RC prévus plus tard dans l'année. En Argentine, des travaux en surface ont été réalisés sur la propriété Las Flechas de la Société, où des travaux de forage sont prévus en 2021 afin de vérifier des cibles d'or épithermal à fort degré de sulfuration associées à des brèches. À Monument Bay au Manitoba, les travaux de forage profond se sont poursuivis durant le trimestre, dans le but de vérifier les projections en profondeur dans l'axe de plongée des zones à haute teneur modélisées sur la cible Twin Lakes, et des travaux de forage ont été amorcés sur la propriété avancée de Wasamac, récemment acquise et située dans la ceinture de l'Abitibi au Québec.

## STATISTIQUES CLÉS

Les statistiques d'exploitation et les statistiques financières pour le deuxième trimestre de 2021 sont résumées dans les tableaux qui suivent.

### Sommaire financier

(en millions de dollars US, à l'exception des montants par action et par unité)	Trois mois terminés le 30 juin	
	2021	2020
Revenus	<b>437,4 \$</b>	303,4 \$
Coût des ventes excluant l'épuisement et l'amortissement	<b>(173,8 \$)</b>	(126,3 \$)
Charge pour l'épuisement et l'amortissement	<b>(108,6 \$)</b>	(76,3 \$)
Coût total des ventes	<b>(282,4 \$)</b>	(202,6 \$)
Coûts de suspension temporaire, de mise en veille et autres coûts additionnels résultant de la COVID-19	<b>(12,7 \$)</b>	(19,2 \$)
Bénéfice d'exploitation minière	<b>142,3 \$</b>	81,6 \$
Dépenses générales et administratives	<b>(17,0 \$)</b>	(25,4 \$)
Dépenses d'exploration et d'évaluation	<b>(7,8 \$)</b>	(2,9 \$)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Yamana	<b>(43,9 \$)</b>	—
Bénéfice net (perte nette) par action – de base et dilué (e) (i)	<b>(0,05 \$)</b>	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation après les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement	<b>153,5 \$</b>	92,2 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement <sup>(2)</sup>	<b>167,8 \$</b>	118,1 \$
Produits par once d'or	<b>1 817 \$</b>	1 713 \$
Produits par once d'argent	<b>25,96 \$</b>	16,83 \$
Prix moyen réalisé par once d'or <sup>(2)</sup>	<b>1 817 \$</b>	1 713 \$
Prix moyen réalisé par once d'argent <sup>(2)</sup>	<b>26,05 \$</b>	16,83 \$

(i) Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation était de 965 595 milliers (de base et dilué).

### Sommaire d'exploitation

Coûts (en dollars US)	Trois mois terminés le 30 juin	
	2021	2020
Par OEO vendue <sup>(1)</sup>		
Coût total des ventes	<b>1 170 \$</b>	1 146 \$
Coûts décaissés <sup>(2)</sup>	<b>720 \$</b>	715 \$
CMTC <sup>(2)</sup>	<b>1 081 \$</b>	1 125 \$

Onces d'or	Trois mois terminés le 30 juin	
	2021	2020
Canadian Malartic (50 %) <sup>(3)</sup>	92 106	56 785
Jacobina	47 503	45 646
Cerro Moro	14 488	8 175
El Peñón	39 492	35 760
Minera Florida	23 813	17 775
<b>TOTAL</b>	<b>217 402</b>	<b>164 141</b>

Onces d'argent	Trois mois terminés le 30 juin	
	2021	2020
Cerro Moro	736 823	730 571
El Peñón	891 255	1 277 238
<b>TOTAL</b>	<b>1 628 078</b>	<b>2 007 809</b>

Pour une discussion complète des résultats financiers et des résultats d'exploitation de Yamana et des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, le lecteur est prié de se référer au rapport de gestion et aux états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2021, disponibles sur le site web de la Société au : [www.yamana.com](http://www.yamana.com), sur SEDAR au : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur EDGAR au : [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

La Société tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion le vendredi 30 juillet 2021 à 9 h 00 HE.

### Conférence téléphonique du deuxième trimestre de 2021

Sans frais (en Amérique du Nord) :	1-800-806-5484
Appels locaux de Toronto et internationaux :	416-340-2217
Sans frais (au Royaume-Uni) :	00-80042228835
Code d'accès :	4990591#
Webdiffusion :	<a href="http://www.yamana.com">www.yamana.com</a>

### Retransmission de la conférence téléphonique

Sans frais (en Amérique du Nord) :	1-800-408-3053
Appels locaux de Toronto et internationaux :	905-694-9451
Sans frais (au Royaume-Uni) :	00-80033663052
Code d'accès :	1816940#

L'enregistrement de la conférence téléphonique sera disponible à compter de 12 h 00 HE le 30 juillet 2021 jusqu'à 23 h 59 HE le 30 août 2021.

## Personnes qualifiées

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent communiqué ont été révisés et approuvés par Sébastien Bernier, géo. (directeur principal, Géologie et Ressources minérales). Sébastien Bernier est un employé de Yamana et est une « personne qualifiée » tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

## À propos de Yamana

Yamana est un producteur canadien de métaux précieux avec un important portefeuille de mines d'or et d'argent en production, de propriétés en développement, de propriétés d'exploration, et de positions de terrain à travers les Amériques, notamment au Canada, au Brésil, au Chili et en Argentine. Yamana a l'intention de continuer à construire sur cette base en procédant à l'expansion et à l'optimisation de ses mines en production, au développement de nouvelles mines, à l'avancement de ses propriétés d'exploration, et en ciblant, par moments, d'autres opportunités de consolidation en gardant les Amériques comme point de mire.

## POUR PLUS D'INFORMATION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

Relations avec les investisseurs et Communications

416-815-0220

1-888-809-0925

Courriel : [investor@yamana.com](mailto:investor@yamana.com)

FTI Consulting (Relations publiques au Royaume-Uni)

Sara Powell / Ben Brewerton

+44 7931 765 223 / +44 203 727 1000

Courriel : [Yamana.gold@fticonsulting.com](mailto:Yamana.gold@fticonsulting.com)

Crédit Suisse (Courtier codésigné au Royaume-Uni)

Ben Lawrence / David Nangle

Téléphone : +44 (0) 20 7888 8888

Joh. Berenberg Gossler & Co. KG (Courtier codésigné au Royaume-Uni)

Matthew Armitt / Jennifer Wyllie / Detlir Elezi

Téléphone : +44 (0) 20 3207 7800

Peel Hunt LLP (Courtier codésigné au Royaume-Uni)

Ross Allister / David McKeown / Alexander Allen

Téléphone : +44 (0) 20 7418 8900

## NOTES EN FIN DE TEXTE

(1) Les OEO tiennent compte des onces d'or plus l'équivalent en or des onces d'argent, calculé selon des ratios de 68,01 pour le trimestre terminé le 30 juin 2021 et de 105,14 pour le trimestre terminé le 30 juin 2020.

- (2) Une mise en garde à propos des mesures de rendement non conformes aux PCGR et les rapprochements respectifs, ainsi que d'autres éléments ou sous-totaux ajoutés en supplément dans les états financiers est incluse à la rubrique 11 du rapport de gestion de la Société pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2021 et à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-dessous.
- (3) Les données comparatives de production d'or pour 2020 incluent 2 651 onces de production précommerciale en lien avec la participation de 50 % de la Société dans la fosse Barnat de la mine Canadian Malartic, qui a atteint la production commerciale le 30 septembre 2020. Les onces de production précommerciale sont exclues des ventes, bien que les revenus correspondant aux onces de production précommerciale qui ont été vendues durant leur période de production respective et le coût de ces ventes ont été capitalisés dans les propriétés minières au niveau des dépenses en immobilisations d'expansion.
- (4) Le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) représentent les montants attribuables aux actionnaires de Yamana.
- (5) Calculé en fonction de 200 000 heures d'exposition incluant les employés et les entrepreneurs. Cette valeur n'inclut pas Canadian Malartic, à l'égard duquel nous détenons une participation de 50 %.
- (6) La production historique des mines Francoeur et Arntfield est tirée du rapport technique conforme au Règlement 43-101 pour Francoeur publié par Mines Richmond en août 2012; la production historique de la mine Wasamac est tirée du rapport technique conforme au Règlement 43-101 pour Wasamac publié par Corporation Aurifère Monarques en décembre 2018. Les deux rapports techniques conformes au Règlement 43-101 sont disponibles sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : Le présent communiqué contient ou intègre par renvoi des « énoncés prospectifs » et des « renseignements prospectifs » en vertu des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières et au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* ». Les renseignements prospectifs comprennent notamment, sans s'y limiter, des renseignements concernant la stratégie de la Société, ses plans ou son futur rendement financier ou opérationnel, les résultats des études de faisabilité, le remboursement de la dette, ou les mises à jour concernant les réserves minérales et les ressources minérales. Les énoncés prospectifs sont caractérisés par l'emploi de mots comme « planifie », « prévoit », « budget », « cible », « projet », « a l'intention », « est d'avis », « anticipe », « estimation », et d'autres termes similaires, ou des énoncés à l'effet que certains événements ou conditions « pourraient » se produire ou « se produiront ». Les énoncés prospectifs se fondent sur les opinions, les hypothèses et les estimations de la direction qui sont considérées raisonnables au moment où les énoncés sont faits, mais qui de par leur nature sont assujetties à différents risques et incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents de ceux projetés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent notamment les attentes de la Société à l'effet que la production et les plans d'exploration, de développement et d'expansion aux projets de la Société discutés dans les présentes se réaliseront, l'impact des optimisations proposées aux projets de la Société, les changements aux lois, à la fiscalité, aux contrôles ou à la réglementation des gouvernements nationaux et locaux et/ou les changements dans l'administration des lois, politiques et pratiques, l'impact de la conjoncture économique et commerciale en général, la disponibilité globale de liquidités et de crédit selon le calendrier des flux de trésorerie et la valeur des actifs et des passifs basée sur les conditions futures projetées, les fluctuations des prix des métaux (dont l'or, l'argent, le cuivre et le zinc), les taux de change (dont le dollar canadien, le réal brésilien, le peso chilien et le peso argentin en fonction du dollar US), l'impact de l'inflation, les variations possibles dans la teneur du minerai ou les taux de récupération, les changements au programme de couverture de la Société, les changements de conventions comptables, les changements dans les ressources minérales et les réserves minérales, les risques liés aux dispositions d'actifs, les risques liés aux conventions d'achat de métaux, les risques liés aux acquisitions, les changements aux paramètres des projets à mesure que les plans se précisent, les changements dans les échéanciers de développement, de construction, de production et de mise en service des projets, les risques associés aux maladies infectieuses incluant la COVID-19, les frais et les dépenses imprévus, la hausse des prix du carburant, de l'acier, de l'énergie, de la main-d'œuvre et d'autres consommables contribuant à une hausse des coûts et aux risques généraux inhérents à l'industrie minière, l'incapacité des usines, des équipements ou des procédés de fonctionner tel qu'anticipé, les changements imprévus dans la durée de vie d'une mine, le prix final des ventes de concentré, les résultats imprévus des études futures, les saisons et les changements climatiques imprévus, les coûts et les délais dans la mise en valeur de nouveaux gisements, le succès des activités d'exploration, les délais d'obtention des permis, la réglementation gouvernementale et le risque d'une expropriation gouvernementale ou de la nationalisation des opérations minières, les risques découlant de la confiance accordée à des conseillers et consultants locaux dans des juridictions étrangères, les risques environnementaux, les dépenses de restauration imprévues, les risques liés aux activités en coentreprise, les différends ou les revendications à l'égard des titres, les restrictions en matière de couverture d'assurance, les délais et l'issue possible de litiges ou de conflits de travail en instance et imminents, les risques liés au fait de faire valoir des droits juridiques dans des juridictions étrangères, ainsi que les facteurs de risque abordés ou intégrés par renvoi dans les présentes et dans la notice annuelle de la Société déposée auprès des autorités réglementaires en valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada et disponible sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), et dans le rapport annuel de la Société sur formulaire 40-F déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. Bien que la Société ait tenté de répertorier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actes, les événements ou les résultats réels soient sensiblement différents de ceux décrits dans les énoncés prospectifs, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les actes, les événements ou les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts, ainsi les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. La Société n'assume aucune obligation d'actualiser les énoncés prospectifs si les circonstances ou les estimations, hypothèses et opinions de la direction devaient changer, sauf si requis par les lois applicables. Le lecteur

est avisé de ne pas accorder d'importance indue aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont fournis dans le but d'aider les investisseurs à comprendre le rendement financier et opérationnel prévu de la Société et ses résultats à la date et pour les périodes se terminant à la date citée dans les plans et objectifs de la Société et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

#### MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS DES ÉTATS-UNIS CONCERNANT LES ESTIMATIONS DE RESSOURCES MINÉRALES MESURÉES, INDIQUÉES ET PRÉSUMÉES

Le présent communiqué a été préparé conformément aux exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada, qui diffèrent en plusieurs aspects importants des exigences de divulgation des lois sur les valeurs mobilières des États-Unis présentées dans le *Industry Guide 7*. Les expressions « réserves minérales », « réserves minérales prouvées » et « réserves minérales probables » sont des termes miniers canadiens définis conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») et aux normes de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM ») sur les définitions des ressources minérales et des réserves minérales adoptées par le Conseil de l'ICM dans leur version modifiée. Ces définitions sont différentes des définitions prévues en vertu des exigences de divulgation promulguées par la *Securities and Exchange Commission* (la « Commission ») et contenues dans le *Industry Guide 7*. Selon les exigences du *Industry Guide 7*, une étude de faisabilité « finale » ou « bancaire » est nécessaire pour étayer la présentation de réserves minérales, et pour désigner des réserves minérales, le prix moyen historique des trois dernières années doit être utilisé pour toute analyse des réserves minérales ou des flux de trésorerie, et le rapport ou l'analyse environnementale du milieu d'accueil doit avoir été déposé auprès des autorités gouvernementales appropriées.

De plus, les expressions « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » sont définies et doivent être utilisées en vertu du Règlement 43-101. Toutefois, ces expressions ne sont pas des termes définis en vertu du *Industry Guide 7*. Les investisseurs sont avisés qu'ils ne doivent pas supposer que des gîtes minéraux de ces catégories seront éventuellement convertis, en tout ou en partie, en réserves minérales. Les « ressources minérales présumées » comportent une grande part d'incertitude quant à leur existence et une grande incertitude quant à leur faisabilité économique et légale. L'on ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. Selon la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou de préfaisabilité, à quelques exceptions près. Les investisseurs sont avisés qu'ils ne doivent pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. La divulgation des « onces contenues » dans des ressources minérales est permise en vertu de la réglementation canadienne. En revanche, les émetteurs assujettis aux exigences du *Industry Guide 7* sont tenus de présenter de la minéralisation qui ne constitue pas des « réserves minérales » selon les normes de la Commission uniquement en termes de tonnage et de teneur en place sans référence aux mesures unitaires.

Par conséquent, les renseignements présentés dans ce communiqué pourraient ne pas être comparables à des renseignements similaires rendus publics par des sociétés des États-Unis tenues de respecter les exigences du *Industry Guide 7*.

#### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La Société a inclus certaines mesures de rendement non conformes aux PCGR afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels ont été dressés conformément aux IFRS, notamment les éléments suivants :

- *Les coûts décaissés par OEO vendue;*
- *Les coûts de maintien tout compris par OEO vendue;*
- *La dette nette;*
- *Les flux de trésorerie nets disponibles et les flux de trésorerie disponibles avant le versement de dividendes et le remboursement de la dette;*
- *Le prix moyen réalisé par once d'or/argent vendue; et*
- *Le bénéfice ajusté*

La Société est d'avis que ces mesures, combinées aux mesures conformes aux IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces données sont fournies dans le but d'offrir de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance préparées conformément aux IFRS. La façon dont les composantes non conformes aux PCGR et les autres mesures sont calculées par la direction est réévaluée périodiquement en fonction des nouveaux éléments et des transactions, d'une analyse des habitudes des investisseurs et de la nouvelle réglementation qui s'applique. Tout changement apporté aux mesures est dûment noté et appliqué de façon rétrospective au besoin.

Pour les définitions et les descriptions des mesures non conformes aux PCGR, autres que celles dont une description et un rapprochement sont présentés ci-dessous, et d'autres sous-totaux inclus dans les états financiers, il y a lieu de consulter la rubrique 11 du rapport de gestion de la Société pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2021.

#### **PRODUCTION ET VENTES D'OEO**

La production et les ventes d'argent sont traitées en équivalent or pour arriver à une unité de production ou de vente de métaux précieux combinés, communément appelée des onces d'équivalent or (« OEO »). Spécifiquement, la production prévue en OEO est calculée en convertissant la production d'argent en équivalent or en utilisant les prix relatifs pour l'or et l'argent selon un ratio présumé et en ajoutant la production d'argent convertie exprimée en onces d'or à la production d'or. La production et les ventes d'OEO réelles sont calculées en fonction du ratio des prix moyens réalisés pour l'or et pour l'argent sur la période visée.

#### **COÛTS DÉCAISSÉS ET COÛTS DE MAINTIEN TOUT COMPRIS**

La Société divulgue ses « coûts décaissés » parce qu'elle comprend que certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer la capacité de la Société à générer des bénéfices et des flux de trésorerie qui pourront être utilisés pour faire des investissements ou d'autres activités. La Société croit que les mesures de performance conventionnelles préparées conformément aux IFRS n'illustrent pas pleinement la capacité de ses mines en production de générer des flux de trésorerie. Les mesures déterminées en vertu des IFRS ne sont pas nécessairement représentatives du profit généré par les activités d'exploitation ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

L'évaluation des coûts décaissés, des coûts de maintien tout compris (« CMTC »), ainsi que des produits tirés des ventes, est considérée comme un indicateur clé permettant de juger de la capacité d'une société de générer un bénéfice d'exploitation et des flux de trésorerie de ses opérations minières. Ces données sont fournies à titre d'information supplémentaire et ne sont pas des mesures financières conformes aux PCGR. Les expressions *Coûts décaissés par OEO vendue* et *CMTC par OEO vendue* n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS et par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance préparées conformément aux IFRS et ne sont pas nécessairement représentatives des coûts d'exploitation, du profit tiré des activités d'exploitation, ni des flux de trésorerie présentés conformément aux IFRS.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation sur les sites miniers, notamment les coûts d'extraction minière, de traitement du minerai, d'administration, les taxes à la production et les redevances qui ne sont pas basées sur des calculs des ventes ou du résultat imposable, mais excluent l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les dépenses en immobilisations, les coûts de développement et d'exploration. La Société est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à propos des coûts décaissés se rapportant aux opérations de la Société. Les coûts décaissés sont calculés sur une base moyenne pondérée comme suit :

- *Coûts décaissés par OEO vendue* - Le coût total utilisé comme numérateur pour le calcul unitaire correspond au coût des ventes excluant la CEA, après déduction des frais de traitement et d'affinage. Ces coûts sont ensuite divisés par OEO vendue. Les coûts non attribuables sont répartis en fonction de la valeur relative des produits pour chaque métal, qui est déterminée annuellement au début de chaque année.

Les CMTC sont calculés conformément à une norme élaborée par le *World Gold Council* (« WGC ») (un organisme non réglementaire de développement des marchés pour l'industrie aurifère). L'adoption de cette norme est volontaire et les mesures de coûts présentées dans le présent document pourraient ne pas être comparables à d'autres mesures qui portent le même nom utilisées par d'autres sociétés.

Les CTMC par unité vendue cherchent à représenter les dépenses de maintien totales pour produire et vendre des OEO des opérations courantes. Le coût total utilisé comme numérateur pour le calcul unitaire correspond aux coûts décaissés (définis ci-dessus) et comprend des éléments de coûts liés aux dépenses en immobilisations de maintien comme la découverte et le développement minier souterrain, les dépenses générales et administratives du siège social et des sites miniers, les dépenses d'exploration et d'évaluation sur les sites miniers passées en charges et capitalisées, et la désactualisation et l'amortissement des coûts de réhabilitation et de remise en état. Les CMTC ne comprennent pas les dépenses en immobilisations associées aux projets d'expansion de mines, les coûts d'exploration et d'évaluation attribuables aux projets de croissance, les paiements d'impôt sur le résultat, les coûts d'emprunt et les versements de dividendes. Par conséquent, cette mesure n'est pas représentative de tous les coûts décaissés par la Société. De plus, le calcul des CMTC n'inclut pas la charge pour l'épuisement et l'amortissement puisqu'il ne reflète pas l'impact des dépenses engagées lors de périodes antérieures.

- *CMTC par OEO vendue* - Reflètent la répartition des éléments de coûts susmentionnés d'une façon cohérente avec la nature de chacun de ces éléments aux activités de production et de vente des OEO.

#### DETTE NETTE

La Société utilise la mesure financière de la « dette nette », qui est une mesure de performance financière non conforme aux PCGR, pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés. La Société est d'avis qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, la Société et certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société. La dette nette est une mesure de performance financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS et par conséquent, pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces données sont fournies dans le but d'offrir des informations complémentaires et ne devraient pas être considérées isolément ni comme substitut aux mesures de performance préparées conformément aux IFRS.

La dette nette est calculée comme étant la somme des tranches courantes et non courantes de la dette à long terme, déduction faite du solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie à la date du bilan. La trésorerie se rapportant au projet MARA est rajoutée au calcul de la dette nette en se basant sur le fait que cette trésorerie est spécifique au projet MARA et n'est pas disponible à la Société aux fins de la réduction de la dette.

Lorsque le solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dépasse la dette totale, la Société se retrouve en position de trésorerie nette.

Un rapprochement de la dette nette au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020 est présenté à la rubrique 11 du rapport de gestion de la Société pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2021, lequel est disponible sur le site web de la Société et sur SEDAR.

#### FLUX DE TRÉSORERIE NETS DISPONIBLES ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES AVANT LE VERSEMENT DE DIVIDENDES ET LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La Société utilise les mesures financières des « flux de trésorerie nets disponibles » et des « flux de trésorerie disponibles avant le versement de dividendes et le remboursement de la dette », qui sont des mesures financières non conformes aux PCGR, afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés. Les flux de trésorerie nets disponibles et les flux de trésorerie disponibles n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS et par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La Société est d'avis qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, la Société et certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société en ce qui a trait à la capacité des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de répondre aux besoins de trésorerie non discrétionnaires ou aux versements de dividendes et au remboursement de la dette. La présentation des flux de trésorerie nets disponibles et des flux de trésorerie disponibles n'a pas pour objet de se substituer aux informations sur les flux de trésorerie présentées conformément aux IFRS, mais devrait plutôt être considérée conjointement avec ces mesures conformes aux IFRS. Les flux de trésorerie nets disponibles sont calculés comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ajustés pour les avances reçues en vertu des conventions d'achat de métaux, les dépenses non discrétionnaires comprises dans les dépenses en immobilisations de maintien et les intérêts payés relatifs à la période courante. Les flux de trésorerie disponibles sont calculés en déduisant, en plus, les dépenses en immobilisations résiduelles et les paiements de location. Un rapprochement des flux de trésorerie nets disponibles et des flux de trésorerie disponibles est présenté ci-dessous.

<b>Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des mesures non conformes aux PCGR</b> (en millions de dollars US)	Trois mois terminés le 30 juin	
	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	153,5 \$	92,2 \$
<i>Ajustements aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</i>		
Amortissement des produits différés	4,5 \$	3,9 \$
Coûts de suspension temporaire, de mise en veille et autres coûts additionnels résultant de la COVID-19	12,7 \$	19,2 \$
<i>Éléments non discrétionnaires relatifs à la période courante</i>		
Dépenses en immobilisations de maintien	(46,1 \$)	(26,5 \$)
Intérêts payés	(21,8 \$)	(22,5 \$)
Paiements de location	(4,3 \$)	(4,0 \$)
Trésorerie utilisée dans le cadre d'autres activités de financement	(2,2 \$)	(2,0 \$)
Flux de trésorerie nets disponibles	96,3 \$	60,3 \$
<i>Éléments discrétionnaires et autres ayant un impact sur les flux de trésorerie disponibles pour le versement de dividendes et le remboursement de la dette</i>		
Dépenses en immobilisations d'expansion et d'exploration	(47,4 \$)	(23,1 \$)
Flux de trésorerie utilisés dans le cadre d'autres activités d'investissement	2,0 \$	(0,3 \$)
Incidence des taux de change sur la trésorerie libellée en devises autres que le dollar US	0,3 \$	1,3 \$
<b>Flux de trésorerie disponibles avant le versement de dividendes et le remboursement de la dette</b>	<b>51,2 \$</b>	<b>38,2 \$</b>

#### PRIX MOYENS RÉALISÉS POUR LES MÉTAUX

La Société utilise les mesures financières « prix moyen réalisé par once d'or » et « prix moyen réalisé par once d'argent », qui sont des mesures financières non conformes aux PCGR, afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés. Les prix moyens réalisés n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS et par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La Société est d'avis qu'en plus des mesures conventionnelles présentées conformément aux IFRS, la Société et certains investisseurs et analystes utilisent ces informations pour évaluer la performance de la Société vis-à-vis des prix moyens du marché pour les métaux au cours de la période. La présentation des prix moyens réalisés pour les métaux n'a pas pour objet de se substituer aux données sur les produits présentées conformément aux IFRS, mais devrait plutôt être évaluée conjointement avec les mesures conformes aux IFRS.

Le prix moyen réalisé pour un métal correspond au prix de vente du métal en question avant la déduction des frais de traitement et d'affinage et d'autres ajustements de prix. Les prix moyens réalisés sont calculés comme étant le produit relié à chacun des métaux vendus, c'est-à-dire l'or et l'argent, divisé par la quantité respective d'unités de chaque métal vendu, c'est-à-dire par once d'or et par once d'argent. Un rapprochement des prix moyens réalisés pour les métaux et des produits est présenté à la rubrique 11 du rapport de gestion de la Société pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2021, lequel est disponible sur le site web de la Société et sur SEDAR.

#### BÉNÉFICE AJUSTÉ OU PERTE AJUSTÉE, ET BÉNÉFICE AJUSTÉ OU PERTE AJUSTÉE PAR ACTION

La Société utilise les mesures financières « bénéfice ajusté ou perte ajustée » et « bénéfice ajusté ou perte ajustée par action » pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés annuels. La Société est d'avis qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, la Société et certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société. La présentation des mesures ajustées n'a pas pour objet de se substituer aux mesures du bénéfice net ou de la perte nette, ni du bénéfice net ou de la perte nette par action présentées conformément aux IFRS, mais devrait plutôt être considérée conjointement avec ces mesures conformes aux IFRS. Le bénéfice ajusté ou la perte ajustée, et le bénéfice ajusté ou la perte ajustée par action, sont calculés comme étant le bénéfice net excluant certains éléments non récurrents, des éléments sans lien ou ayant un effet disproportionné sur les résultats pour une période particulière et/ou sans lien direct avec les activités minières principales, comme : (a) les paiements et autres formes de rémunération fondés sur des actions, (b) les pertes (gains) de change latentes liées à la réévaluation d'actifs et de passifs d'impôt différé sur des éléments non monétaires, (c) les pertes (gains) de change latentes liées à d'autres éléments, (d) les pertes (gains) latentes sur les instruments dérivés, (e) les pertes et les reprises de valeur sur les participations dans des actifs miniers et autres actifs, (f) les charges (recouvrement) d'impôt sur le résultat différé sur la conversion de la dette inter-entreprise en devises étrangères, (g) les (gains) pertes découlant de l'évaluation à la valeur du marché des autres actifs, (h) les ajustements ponctuels des soldes historiques d'impôt sur le résultat différé découlant de changements aux taux d'imposition en vigueur, (i) les frais de réorganisation, (j) les provisions non récurrentes, (k) les (gains) pertes à la vente d'actifs, (l) tout autre ajustement non récurrent et l'incidence fiscale de ces ajustements calculée au taux statutaire effectif dans la même juridiction que l'ajustement. Les ajustements non récurrents découlant d'événements ou de circonstances inhabituels sont passés en revue de temps à autre en fonction de l'importance et de la nature de l'événement ou des circonstances. Les ajustements au bénéfice pour la période comparative reflètent tant les activités poursuivies que les activités abandonnées.

Les expressions « bénéfice ajusté ou perte ajustée » et « bénéfice ajusté ou perte ajustée par action » n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS, de telle sorte qu'il est improbable que les définitions de la Société soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La direction utilise ces mesures dans le cadre de son évaluation interne du rendement des activités minières principales pour la période, et pour l'aider dans la planification et les prévisions des opérations dans l'avenir. La direction est d'avis que la présentation du bénéfice ajusté ou de la perte ajustée et du bénéfice ajusté ou de la perte ajustée par action fournit des informations utiles aux investisseurs puisqu'ils excluent les éléments non récurrents, les éléments sans lien ou non représentatifs des résultats de la période courante ou des périodes futures et/ou sans lien direct avec les activités minières principales, et offrent une meilleure indication de la rentabilité des opérations de la Société telle qu'évaluée par la direction et le conseil d'administration à l'interne. Les éléments exclus du calcul du bénéfice ajusté ou de la perte ajustée et du bénéfice ajusté ou de la perte ajustée par action, qui sont autrement inclus dans la détermination du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice net ou de la perte nette par

action préparés conformément aux IFRS, sont des éléments que la Société ne juge pas pertinents pour évaluer le rendement financier passé de la Société ni ses perspectives d'avenir et qui pourraient rendre difficile la comparaison des mesures de rentabilité d'une période à l'autre.

#### AUTRES ÉLÉMENTS ET SOUS-TOTAUX AJOUTÉS AUX ÉTATS FINANCIERS

La Société présente les autres éléments et sous-totaux suivants dans ses états financiers consolidés tel qu'envisagé par la norme IAS 1, Présentation d'états financiers :

- **La marge brute excluant l'épuisement et l'amortissement** - représente le montant des produits excédant le coût des ventes excluant l'épuisement et l'amortissement. Cette mesure additionnelle représente la contribution en trésorerie issue des ventes de métaux avant toutes les autres dépenses d'exploitation et la CEA pour la période de présentation de l'information.
- **Le bénéfice / la perte d'exploitation minière** - représente le montant des produits excédant le coût des ventes excluant l'épuisement et l'amortissement, et l'épuisement et l'amortissement, les coûts de suspension temporaire, de mise en veille et autres coûts additionnels résultant de la COVID-19, et le montant net des pertes de valeur et des reprises de valeur.
- **Le bénéfice / la perte d'exploitation** - représente le montant de bénéfice/perte avant les charges financières nettes, les autres produits/charges et la charge/le recouvrement d'impôt sur le résultat. Cette mesure représente le montant de contribution financière, déduction faite de toutes les dépenses directement attribuables aux opérations minières et les frais généraux. Les charges financières et les autres produits/charges ne sont pas classés dans les dépenses directement attribuables aux opérations minières.
- **Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les impôts payés et les variations nettes des éléments du fonds de roulement** - excluent les paiements effectués au cours de la période en lien avec les impôts sur le résultat et les charges fiscales ainsi que les variations d'une période à l'autre des éléments du fonds de roulement comme les comptes clients et autres débiteurs, les autres actifs, les stocks, et les comptes fournisseurs et charges à payer. Les éléments du fonds de roulement et les impôts sur le résultat peuvent être volatiles en raison de nombreux facteurs, dont notamment le moment où les paiements sont versés ou reçus. Puisque la Société utilise la méthode indirecte prescrite par les IFRS pour préparer ses tableaux des flux de trésorerie, cette mesure additionnelle représente les flux de trésorerie générés par les activités minières et a pour but de compléter la mesure des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation conforme aux PCGR, laquelle est ajustée pour tenir compte de l'impôt sur le résultat payé et des charges fiscales, ainsi que des variations des éléments du fonds de roulement au cours de la période de présentation de l'information.
- **Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations nettes des éléments du fonds de roulement** - excluent les variations d'une période à l'autre des éléments du fonds de roulement, notamment les comptes clients et autres débiteurs, les autres actifs, les stocks, et les comptes fournisseurs et charges à payer. Les éléments du fonds de roulement peuvent être volatiles en raison de nombreux facteurs, dont notamment le moment où les paiements sont versés ou reçus. Puisque la Société utilise la méthode indirecte prescrite par les IFRS pour préparer ses tableaux des flux de trésorerie, cette mesure additionnelle représente les flux de trésorerie générés par les activités minières et a pour but de compléter la mesure des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation conforme aux PCGR, laquelle est ajustée pour tenir compte des variations des éléments du fonds de roulement au cours de la période de présentation de l'information.

La direction de la Société est d'avis que leur présentation procure des informations utiles aux investisseurs, puisque la marge brute excluant l'épuisement et l'amortissement exclut les éléments hors caisse du coût d'exploitation (c'est-à-dire l'amortissement et l'épuisement); les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations nettes des éléments du fonds de roulement excluent les mouvements des éléments du fonds de roulement; le bénéfice d'exploitation minière exclut les dépenses qui ne sont pas directement associées à la production commerciale; et le bénéfice d'exploitation exclut les charges/produits financiers et les charges/recouvrements d'impôt. Ces éléments, de l'avis de la direction, procurent des informations utiles sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société et sont considérés pertinents pour évaluer le rendement financier passé de la Société et ses perspectives d'avenir.